

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



2 novembre 2021



L'ANFA signe un accord de partenariat avec la région Normandie

Le 2 novembre, à 16h, le CFAIE du Val-de-Reuil (Eure), accueille la signature d'un accord de partenariat entre l'ANFA et la région Normandie. En présence de représentants des partenaires sociaux, de l'équipe du CFA ainsi que d'alternants, Mme Dominique Fivre-Pierret, Déléguée générale de l'ANFA et M. David Margueritte, Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'emploi, signeront cet accord de partenariat qui reconnaît pleinement l'engagement et l'expertise de l'ANFA en faveur de la formation aux métiers des services de l'automobile, en formation initiale (sous statut scolaire), en formation continue (demandeurs d'emploi, salariés et alternants) et instaure les termes d'une collaboration approfondie.

Les jeunes, les personnes en reconversion professionnelle et les plus fragilisées sont au cœur du programme de cet accord qui va apporter de nouveaux moyens aux organismes de formation. L'accord prévoit un certain nombre d'engagements sur une durée de cinq ans. Ils concernent principalement la formation professionnelle initiale sous statut scolaire, la formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi ainsi que les jeunes en contrat de formation en alternance, et plus généralement, tous les dispositifs visant l'orientation et l'information sur les métiers, l'insertion professionnelle et la qualification des publics.

« Nous allons, avec la signature de cet accord, accélérer la formation et l'apprentissage en Normandie. C'est une vraie opportunité pour tous : entreprises, organismes de formation, jeunes, personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi et personnes en situation de handicap... Les métiers des services de l'automobile se dotent d'un programme et de moyens innovants pour les cinq années à venir dans la région » explique Laure Aubril-Carhon, responsable territoriale Normandie de l'ANFA.

Trois axes stratégiques de collaboration

L'accord de partenariat prévoit de coopérer sur le suivi et l'analyse des évolutions des compétences et proposera des actions permettant de faciliter et sécuriser l'accès à l'emploi de tous les publics. De plus, elle permettra d'organiser le développement cohérent de l'offre de formations en tenant compte des réalités économiques régionales et de mettre en œuvre des actions opérationnelles innovantes ou expérimentales en matière d'information et d'attractivité des métiers.



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothée DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Faire connaître les métiers et les formations de la branche

La Région soutiendra l'ANFA dans ses actions de communication et de promotion des métiers de la branche des services de l'automobile, tandis que l'ANFA s'impliquera dans l'organisation et la mise en œuvre d'événements et de journées de découverte au sein des établissements de formation. L'objectif étant de mieux répondre aux besoins sur les métiers en tension par exemple.

Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

En fédérant l'ensemble des acteurs agissant sur le champ du handicap, la Région et l'ANFA souhaitent favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap, que ce soit par l'orientation, la formation ou le maintien dans l'emploi.



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothée DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com